



Comité Social d'Administration de la Gendarmerie Nationale (CSA GN) du 3 février 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le budget de l'État n'a toujours pas été voté, pour autant, d'après les annonces faites par le nouveau ministre de la Fonction Publique, les fonctionnaires peuvent déjà s'attendre à de sérieux coups de rabot.

En effet, l'indemnisation des agents publics en arrêt maladie va baisser et passer de 100 % à 90 %. La GIPA ne sera pas reconduite comme en 2024. Pourtant, cette prime sert à compenser l'inflation. En 2023, ce sont 188 000 agents qui en avaient bénéficié. Quant à la revalorisation du point d'indice, visiblement, ce n'est pas la peine d'y compter...

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce ces coupes sombres qui se font toujours sur le dos des fonctionnaires.

FORCE OUVRIÈRE rappelle qu'il ne peut pas y avoir de République sans services publics. Les services publics sont le ciment de notre société.

Ils sont censés garantir l'égalité de service pour chaque citoyen sur l'ensemble du territoire national. Force est de constater, qu'aujourd'hui, ce principe d'égalité n'existe plus vraiment. En 2007 il y eut la RGPP, en 2012 la MAP et en 2017, CAP2022. Ces réformes successives menées par les différents gouvernements, n'ont eu de cesse de fragiliser le service public. Les fonctionnaires, continuellement stigmatisés, souvent dénoncés comme responsables de la dette publique, en ont assez de servir de variable d'ajustement à chaque fois qu'un gouvernement prépare son budget.

Le périmètre gendarmerie n'évitera pas les coups de rabot. L'arrêt des recrutements en contrats renforts en est un des premiers effets significatif. C'est encore une fois le soutien aux unités opérationnelles de la gendarmerie qui va en faire les frais. De nombreux services, déjà sous l'eau, vont devoir pallier l'absence de ces renforts ô combien nécessaires pour assurer les missions ! Cela fait plusieurs années que le **SNPC FO GENDARMERIE** n'a de cesse d'alerter la Direction de la gendarmerie sur le sous-dimensionnement des effectifs au sein des unités de soutien. Le **SNPC FO GENDARMERIE** craint que l'absence des contrats renforts aggrave le mal-être des collègues qui règne déjà au sein des services.

Le 12 décembre 2024, a été présenté devant le comité social d'administration du personnel civil de la gendarmerie nationale le projet d'actualisation de la cartographie des emplois fonctionnels de CAIOM (conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer) et d'EFR (emplois à forte responsabilité). Qu'en est-il maintenant du texte définitif ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande la parution immédiate du texte afin que les agents puissent candidater rapidement sur ces emplois fonctionnels.

Dans le même principe, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande un GT NBI pour que la cartographie soit actualisée rapidement. Attractivité doit rimer avec réactivité !

Enfin, le **SNPC FO GENDARMERIE** espère, en ce début d'année 2025, que la gestion RH de nos collègues sera beaucoup plus efficiente. Dans ce contexte dégradé, les personnels civils de la gendarmerie méritent d'être considérés. Ils méritent que leurs droits en matière de gestion soient respectés. Beaucoup trop de problèmes subsistent notamment au sein des SGAMI Sud, Sud-Ouest et Île-de-France. Nous n'oublions pas nos collègues des outre-mer. Ils sont gérés par les préfetures ou les SATPN et ils ne sont pas mieux lotis. En effet, ils souffrent également au quotidien d'une gestion extrêmement dégradée !

Merci pour votre écoute.